



Ville de Dunkerque

Dunkerque, le

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'Education Nationale
de l'enseignement supérieur
et de la recherche
70 rue de Grenelle
75007 PARIS

Patrice VERGRIETE

Maire

Président de la
Communauté Urbaine de Dunkerque

Affaire suivie par : Richard PAPAZOGLU
Tél : 03.28.26.28.33
Réf. : PV/RP - N°2015/28

Madame la Ministre,

Le 17 décembre dernier, vous avez marqué votre volonté de rendre l'école plus juste en présentant votre réforme de l'allocation des moyens dans toutes les écoles et collèges de France. Je partage votre ambition de réduire les inégalités face à l'éducation pour tous et dans ce cadre, je me dois de vous alerter sur la situation particulière rencontrée sur notre territoire. En effet, en ma qualité de Maire, je viens d'être interpellé par des enseignants et des représentants de parents d'élèves qui s'inquiètent de récentes décisions qui vont avoir des conséquences lourdes pour nos enfants.

Non classé en zone prioritaire d'éducation, le collège Jean Zay voit ainsi supprimer les fonds qui lui étaient jusqu'alors alloués pour mettre en œuvre un accompagnement éducatif de qualité et apprécié par tous. 200 des 350 collégiens se retrouvent de fait privés d'activités qui ont pourtant, comme vous le savez, un impact déterminant sur leur réussite scolaire.

Si je peux comprendre votre logique de mettre fin à un « saupoudrage » des moyens pour travailler à un vrai renforcement des actions dans les établissements scolaires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales, je me dois de vous signaler quelle est la réalité économique et sociale du Dunkerquois. Dans un contexte de désindustrialisation, notre territoire est en pleine mutation et a plus que jamais besoin d'être épaulé.

Cette redistribution des moyens m'inquiète d'autant plus que le collège Jean Zay souffre d'un effet de seuil : il se situe juste au-dessus des critères qui lui permettraient d'être classé en zone d'éducation prioritaire et d'ainsi préserver l'accompagnement éducatif dont il fait l'objet.

Madame la Ministre, je me permets également de vous faire part de ma plus vive préoccupation quant à la suppression annoncée de 438h de dotation horaire globale à la rentrée de septembre 2015, soit l'équivalent de 25 postes de professeurs de collège... Si cela devait se confirmer, outre l'augmentation du nombre d'élèves par classe, ce serait un nouveau coup très dur porté à notre territoire et surtout à notre idéal d'une école de la République pour tous. En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander le rétablissement de la dotation horaire globale à son niveau de 2014.

Je sais pouvoir compter sur votre écoute et vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées

Patrice VERGRIETE

Maire de Dunkerque

Président de la Communauté Urbaine